

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Dettes intérieures : 100 milliards de créances douteuses annulées

À l'issue des premiers audits portant sur la vérification sur place de pièces administratives et comptables avec les entreprises incriminées, la task force sur le règlement de la dette intérieure, instaurée en juin 2020, a procédé à leur annulation pure et simple.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

C'EST un véritable exploit réalisé par la task force sur le règlement de la dette intérieure. Selon ses responsables, en à peine

trois mois d'activités, c'est près de 100 milliards de francs de dettes douteuses et injustifiées qui ont été annulées, à l'issue des premiers audits, portant sur la vérification sur place de pièces administratives et comptables. Instaurée par l'arrêté n°006/PR en date du 20 juin 2020, cette task force doit son incroyable efficacité à la composition de ses membres : experts-comptables ; techniciens de la direction générale de la Dette ; direction du Trésor ; magistrats du parquet de Libreville et agents judiciaires de l'État. "Ces annulations sont justifiées par le fait que les travaux commandés n'ont pas été exécutés. Résultat : l'entreprise ne peut se prévaloir de l'existence d'une créance sur l'État. C'est le fruit d'un travail rigoureux et contradictoire", a indiqué un des responsables de cette task force. Avant de préciser : "On a travaillé avec les entreprises concernées de manière constructive dans le cadre



Photo : Maixent Ntoutoume/L'Union

Les responsables de la Dette au cours d'un atelier.

d'un dialogue. Ce qui doit être légitimement payé par l'État le sera dans les meilleurs délais. Ce qui ne doit pas l'être, en revanche, ne peut valablement faire l'objet d'une quelconque réclamation". Pour les responsables de cette cellule spécialisée, le gouvernement s'est engagé à apurer ses créances nationales et internationales en toute transparence. Une volon-

té qui nécessite, néanmoins, un examen minutieux et concerté des sommes réellement dues aux entreprises et aux organismes par l'État. "La volonté de l'État est de tenir ses engagements vis-à-vis des entreprises locales et de relancer l'activité économique, en particulier dans le contexte actuel marqué par la crise du Covid-19. Reste toutefois que, dans le

cadre de la revue de sa dette intérieure, l'État doit être particulièrement précautionneux avec l'usage de l'argent public. C'est pourquoi il doit examiner la réalité et la conformité des travaux commandés pour pouvoir attester de l'existence d'une créance et, partant, s'en acquitter. C'est précisément le rôle de cette task force", a souligné un autre membre.

Les brèves

Nigeria/Agro · Au Nigeria, les appels se multiplient pour accroître le financement accordé à l'agriculture. Selon Godwin Emefiele, gouverneur de la Banque centrale, le pays a besoin d'accorder 10 % des prêts bancaires au secteur sur les 4 prochaines années pour stimuler sa production agricole. Si l'agriculture fournit le quart du PIB, elle ne bénéficie actuellement que de 4 % des prêts alloués par les établissements bancaires privés. Pour rappel, le Nigeria est la première puissance agricole d'Afrique de l'Ouest.

Hydrocarbures/les perspectives de BP · Dans une étude publiée le 14 septembre, le géant britannique du pétrole BP a indiqué que la croissance inexorable de la demande de pétrole est terminée. "La consommation de pétrole pourrait ne jamais revenir aux niveaux observés avant la crise du coronavirus", a-t-on lu dans le document. Selon les perspectives énergétiques de BP, la consommation devrait chuter de 50 % d'ici 2050 dans un scénario, et de près de 80 % dans un autre.

Maroc/Éolien · General Electric Renewable Energy a annoncé avoir remporté la fourniture des turbines éoliennes pour la phase 1 de la construction de la centrale de Taza. L'entreprise fournira à l'infrastructure 27 turbines éoliennes terrestres 3,2-85 qu'elle produit dans ses usines. L'infrastructure, dont les travaux de construction débuteront incessamment, est développée par EDF RE en coopération avec Mitsui & Co. Sa production alimentera 350 000 foyers et évitera l'émission de 200 000 tonnes de CO2 par an.

Par SCOM

La nouvelle approche proposée aux agriculteurs

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UNE délégation des techniciens du ministère de l'Agriculture a échangé, vendredi dernier, avec les membres du collectif des agriculteurs du 6e arrondissement. Lors de cette réunion tenue à la mairie de cette circonscription, les deux parties ont fait le point sur la nouvelle approche agricole proposée par ce ministère au profit des Gabonais qui souhaitent entreprendre dans ce domaine. Jean-Claude Obiang Mba, représentant de ce collectif, a souligné que cette rencontre était la bienvenue, après de nombreuses difficultés rencontrées depuis des décennies par le collectif des agriculteurs sur le site qu'il exploite, à Bambouchine.



Photo : Abel Eyeghe

Le collectif des agriculteurs posant avec les techniciens du ministère de l'agriculture.

"Le collectif est confronté à des problèmes d'expropriation du site par des personnes malintentionnées qui se font passer pour des cadres du ministère de l'Agriculture", a-t-il indiqué. La délégation des experts conduite par le directeur général de la Formation et de la Recherche agricole, Dr Christian Ngwa Assoumou, s'est réjouie

de voir que les agriculteurs gabonais sollicitent de plus en plus le ministère. "Nous sommes là pour vous présenter la nouvelle approche que le ministre recommande désormais. Celle d'un encadrement de proximité pour l'agriculteur. Et l'agriculteur nouveau que le ministre veut, c'est un agriculteur qui a des terres sécurisées

sur lesquelles il plante sans être inquiet. C'est un agriculteur qui est reconnu officiellement par l'État et qui dispose d'un agrément d'exploitation agricole", a précisé le "DG". Au terme de plusieurs heures d'échanges entre les différentes parties, le collectif entend désormais se mettre à la disposition des experts, pour se conformer.